



Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 28 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 23 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

16 Présents	Reynier-Duval Christophe Aubertin Christelle Espinosa Romain Bugnet Michèle Rieu Christine Espinosa Jean-Antoine	Gourdon Sylvie Dufay Julien Martin Mariel Ricou Florian Rehor Béatrice Tricot Mélanie	Blairon Jean-Pierre Lopez Danielle Benat Jean Legerot Michel
4 Procurations	Bécart Viviane Aubertin Maeva Blairon Jean-Pierre D'Alauzier Anne-Laure	<i>Donne pouvoir à</i> <i>Donne pouvoir à</i> <i>Donne pouvoir à</i> <i>Donne pouvoir à</i>	Martin Mariel Aubertin Christelle Légerot Michel Espinosa Romain
3 Absents	Giner Richard	Brémond Jennifer	Barnini Laure
Secrétaire de séance	Christelle Aubertin		
Délibération :	28.03.10		
Objet :	Rénovation et mise en sécurité de l'aire de jeux sis mur de Gramont, demande de subvention au titre de la DETR		
Rapporteur :	Christophe REYNIER-DUVAL		
N° @cte :	7.5.1		

A la suite des conclusions de la réalisation de plusieurs contrôles réglementaires portant sur les modules des aires de jeux présentes dans le village, la commune engage un travail de remise aux normes et de sécurisation de l'ensemble de ses aires.

Ce projet est porté par la volonté de permettre aux enfants de pouvoir se retrouver et jouer en toute sécurité à l'intérieur des aires.

Parmi celles présentant des besoins d'intervention rapide : l'aire de jeux du mur de Gramont.

La commune de Caderousse, jouissant d'une digue d'enceinte, classée Monument historique, a souhaité porter une attention particulière à la qualité et à l'esthétique des modules de jeux qui seront installés. En effet, l'aire de jeux se tenant mur de Gramont est en proximité immédiate de la digue, puisque située en son pied.

Après rencontres avec différents prestataires et études de plusieurs propositions la commune entend retenir celle de la société « TOTEM Aménagement urbain » pour un montant de 58 337€ HT.

L'aire ainsi rénovée comprendrait :

- 1 jeu ressort 1 place
- 1 balançoire avec 2 assises
- 1 jeu pyramide
- 1 jumper hexagonal
- 1 tour avec toboggan et pont de singe



Conformément aux prescriptions légales l'ensemble des jeux sera installé sur un revêtement de sol souple.

Le coût des travaux du projet (installation, fourniture des jeux, panneau informatif, mise en place du revêtement) étant estimé à 58 337€ HT et 70 004€ TTC, le plan de financement se déclinerait comme suit :

Dépenses	€ HT	Recettes	€ HT	%
Travaux préparatoires set agrandissement espaces de jeux	8 146€	DETR	20 417.95€	35
Fourniture et pose d'équipement de jeux en pin + acier	32 320€	Autofinancement	37 919.05€	65
Sol amortissant	17 471€			
Finitions	400€			
Total	58 337€	Total	58 337€	100%

La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), est un dispositif permettant à l'Etat de soutenir les projets portés par les collectivités s'orientant en direction de plusieurs axes, parmi lesquels :

- Les projets se rapportant au développement ou au maintien des services publics en milieu rural
- Les travaux nécessaires à la sécurisation et à la protection des biens et des personnes.

En conséquent et après consultation de ses commissions compétentes, le conseil municipal décide :

- D'approuver le projet de réfection et mise en sécurité de l'aire de jeux, sise mur de Gramont, pour un montant estimatif de 58 337€ HT et de 70 004€ TTC.
- D'approuver le plan de financement tel que présenté ci-dessus.
- De solliciter une subvention de 20 417.95euros au titre de la DETR, soit le taux le plus élevé, 35% pour être soutenu financièrement dans ce projet.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Dossier adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré en sa séance le jour,
le mois et l'an que dessus.

Pour extrait conforme
Caderousse le 29 mars 2024
Le maire, Christophe REYNIER-DUVAL
Le secrétaire de séance, Christelle AUBERTIN

